



La Lettre d'Alertes

Octobre 2009
Numéro 19

EDITORIAL



Je ne peux commencer cet éditorial sans rendre hommage à Jean Giard. C'est lui qui est à l'initiative des réunions de coordination établies domicile, puis de la création d'Alertes le 17 décembre 2001.

Il a su réunir les différentes composantes et forces vives de la gérontologie en Isère, dans la diversité de leurs champs d'action et de leurs opinions.

Il a fait connaître et estimer les activités et propositions d'ALERTES auprès des professionnels et des pouvoirs publics aussi bien au niveau local que national. Je le remercie de sa confiance et je m'attacherai à conduire avec le Conseil d'Administration les orientations définies lors de l'Assemblée Générale du 10 juin 2009. Elles sont contenues dans le rapport moral présenté par Jean Giard et la résolution adoptée à l'unanimité « Aide à l'autonomie quel que soit l'âge : pour un vrai cinquième risque. ».

Les annonces gouvernementales (hausse du forfait hospitalier, médicaments non remboursés, nouvelle tarification en EHPAD) de cet été ne peuvent que nous engager à poursuivre nos démarches pour défendre la protection sociale à la française.

Il nous appartient, en ce début de rentrée parlementaire, de saisir à nouveau nos députés et nos sénateurs pour les alerter sur les conséquences graves de la mise en place de ces annonces tant sur la qualité des soins et le manque de personnel, que sur les répercussions financières pour les familles et les personnes âgées.

Une conférence de presse, le lundi 5 octobre, nous permettra de rendre compte de ces difficultés. Nous comptons aussi sur la mobilisation de nos partenaires, dans le prolongement de la journée nationale du 30 juin, pour engager des actions communes.

Jacqueline CHAPUIS
Présidente d'Alertes

Le mot du Président Sortant

Jacqueline CHAPUIS est devenue la Présidente de notre association depuis le Conseil d'Administration qui a suivi notre Assemblée Générale.

Il y a deux ans déjà, j'avais proposé, à notre Conseil d'Administration, d'envisager mon remplacement à la Présidence d'ALERTES.

L'âge y était pour quelques chose; mais c'était surtout la nécessité d'éviter une trop grande personnalisation et le souci de renouvellement des responsables.

Je remercie Jacqueline CHAPUIS d'avoir accepté cette lourde tâche. Elle en a la compétence et le dévouement.

Elle a, du fait de ses responsabilités, une bonne connaissance du milieu gérontologique.

Elue à Seyssins aux personnes âgées et à la prévention Santé, elle a été membre du Bureau départemental des CCAS. Elle a aussi été Présidente de l'UDIAGE jusqu'à sa dissolution.

Je reste membre du Conseil d'Administration et du Bureau d'Alertes. Je fais entièrement confiance à Jacqueline CHAPUIS et lui apporterai tout mon soutien.

Jean GIARD

alertes
pour la qualité de vie des personnes âgées

Le Conseil d'Administration

ABD-EL-KADER Patricia
ARRIGHI André
BECQUART Dominique
BIESSY Gilbert
BONNET Maurice
CAILLY Jean
CARRIER Annie
CAUSSÉ Madeleine
CECCONELLO Jean
CHAPLAIS Roselyne
CHAPUIS Jacqueline
CHERHAL Jean-Claude
CIRAMI Arlette
COLLET Christiane
COLOMBEL Françoise
DE GALBERT Agnès
DERRAS Maurice
DUC - GONINAZ Maryse
FLAGEUL André
FURET Julie
GIARD Jean
HERBELIN Geneviève
HOLLARD François
LAMBERT Michel
LANCOSME Gérard
LIENARD Louis
MARIE Muriel
MOULIN Annick
NOËL Colette
PERNOIS Francis
PIFANO Edouardo
PIOLAT Lucien
RAEYMACKERS Christiane
RUELLE Monique
ROTHAN Béatrice
TANNIOU Jean
WEERS Claude

Les membres du Bureau

Présidente
Jacqueline CHAPUIS
Vice-présidente
Roselyne CHAPLAIS
Trésorier
Jean CECCONELLO
Trésorier Adjoint
Maurice DERRAS
Secrétaire
Jean-Claude CHERHAL
Secrétaire adjointe
Christiane COLLET
Membres
Dominique BECQUART
Madeleine CAUSSE
Agnès DE GALBERT
Jean GIARD
Gérard LANCOSME
Lucien PIOLAT
Jean TANNIOU

Notre activité

Assemblée Générale du 10 juin 2009

Dans sa motion d'orientation notre Assemblée Générale s'est prononcée pour :

- La reconnaissance d'un nouveau champ de protection sociale d'aide à l'autonomie.

- La création d'une prestation de compensation, universelle et personnalisée (personnes âgées et personnes handicapées), quels que soient l'âge, le projet de vie et le lieu d'habitation de la personne.

- La mise en place d'un plan personnalisé de compensation, élaboré avec la personne, sur la base d'un référentiel national comprenant les aides humaines pour tous les actes de la vie quotidienne, les aides pour la participation à la vie sociale, les activités domestiques, les aides techniques, l'adaptation du logement ou du véhicule.

- Un financement basé sur un socle élevé de solidarité nationale assis sur tous les revenus (du travail et du capital).

Notre association s'oppose, par souci de justice sociale, à tout recours sur succession.

Elle prendra une initiative publique avant la rentrée parlementaire.

Colloque des 18 et 19 juin 2009.

Il a été organisé conjointement avec le C.P.D.G. sur le thème « Entre domicile et établissement, comment vieillir et habiter la cité autrement ». Il a largement répondu à l'attente des nombreux participants. On peut trouver un écho de la plupart des interventions sur le site du CPDG :

<http://webu2.upmf-grenoble.fr/cpdg/>

Nous envisageons les suites à donner par une réflexion plus approfondie sur le domicile.

Réunion de la commission « Alternatives » mercredi 7 octobre à 17h30.

Cette commission est ouverte à tous.

Cafés des Ages

- A Grenoble Espace Auge-reau le jeudi 4 juin sur le thème « jeux d'hier et jeux d'aujourd'hui »

- A Vizille à la Résidence La Romanche le mercredi 17 juin sur le thème « Qu'est-ce qu'une personne jeune ? »

Qu'est-ce qu'une personne âgée ? »

D'autres rencontres prévues :

- A Fontaine, à la Guinguette, le 14 octobre à 18h sur le thème : « Ils ne nous respectent pas »

- A Seyssins, au Patio le 20 octobre à 20h sur le thème : « Ils ne nous écoutent pas »

Conférence

Marie de Hennezel

le vendredi 20 novembre de 14h à 18h à Alpexpo salle Pelvoux organisée par **Prémalliance et AG2R** avec la participation de Alertes.

Thème : Accompagner un proche dépendant : un rôle difficile à vivre au quotidien.

Participation uniquement sur invitation. Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès de notre secrétariat d'Alertes :

04 76 24 08 63.

Notre site internet

www.alertes38.org

et courriel :

alertes38@free.fr


pour la qualité de vie des personnes âgées

Rencontre

Les Conseils de Vie Sociale et les associations de familles en Etablissement pour personnes Agées

C'est sur ce thème que ALERTES et sa commission « familles » vous invitent le :

jeudi 22 octobre de 14h30 à 17h Grange du Château Eybens.

- Introduction : *Jacqueline Chapuis*,
- le Conseil de Vie Sociale : présentation *Madeleine Caussé* et témoignage *d'Annick Moulin*, Directrice du Fontanil
- les Associations de familles : présentation *Roselyne Chaplais* et témoignage *Christiane Reymakers*, responsable d'association.
- Synthèse et conclusion : *Jean Giard*

Cette rencontre s'adresse aux Présidents et représentants des Conseils de la Vie Sociale et des associations des Familles, aux directeurs d'établissements, aux organismes gestionnaires et à toute personne intéressée à la place des Personnes Agées et de leur familles en Etablissement. Nous comptons sur les échanges avec le public pour enrichir les exposés.

Autres participations d'Alertes

- Forum des associations d'Eybens le 12 septembre
- Forum des retraités d'Echirolles le 23 octobre

SEMAINE BLEUE 2009 DU 19 AU 24 OCTOBRE

La journée d'ouverture organisée par le CODERPA se déroulera le 19 octobre à 14h au foyer municipal de Pont de Claix sur le thème « Pour vivre ensemble nos âges et nos cultures, restons connectés ». Les technologies de communication favorisent-elles les relations intergénérationnelles ?

Bulletin D'adhésion 2009 (du 1er janvier au 31 décembre)

Je souhaite soutenir et participer aux actions développées par l'Association *alertes*

La Grange du Château - 8, rue du Château - 38320 EYBENS - tél 04 76 24 08 63

Monsieur, Madame,.....

Fonction.....

Tél..... Fax..... e-mail.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Je joins à mon bulletin d'adhésion un chèque à l'ordre d'ALERTES de :

10 euro (adhésion individuelle)

30 euro (adhésion de mon association)

75 euro (adhésion de soutien)

Fait le : _____

Signature :